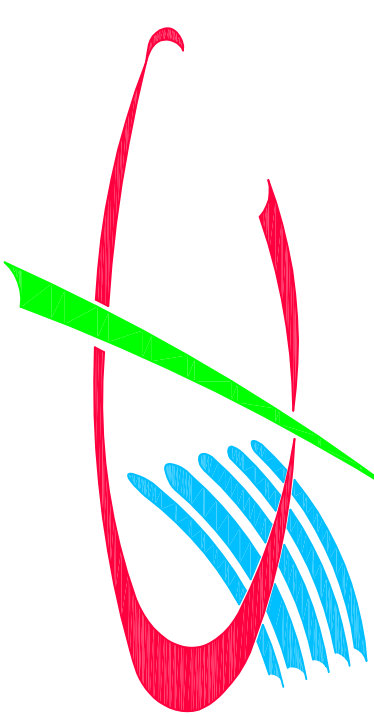




VILLE DE DECIZE

PLAN LOCAL D'URBANISME

3.2 - Documents graphiques du règlement :

Plan de zonage

b - Planches sud au 1 / 5 000ème

ABM Architectes

P.L.U. :

Approbation :

Modifications :

Révisions :

Valeur à jour :

Collaboration du conseil municipal en date du :

13 novembre 2013

LEGENDE

UC

Nom de zone

Limite de zone

Emplacement réservé

Eléments du paysage à préserver au titre de l'article L 123-1-5-7 du code de l'urbanisme :

haies, alignement d'arbres

bois

éléments bâtis (château, chapelle, ancien corps de ferme...)

